

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 20 mai 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : ETSS1130462A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3 et suivants ;  
Vu l'arrêté du 19 mai 2005 modifié portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des médecins généralistes et spécialistes :

#### Médecins généralistes

##### *Titulaires*

M. Michel CHASSANG.  
M. Michel COMBIER.  
M. Jean-Paul HAMON.  
M. François WILTHIEN.  
M. Philippe MARISSAL.  
M. William JOUBERT.  
M. Roger RUA.

##### *Suppléants*

M. Pierre LEVY.  
Mme Élisabeth ROUSSELOT-MARCHE.  
M. Claude BRONNER.  
M. Gilles URBEJTEL.  
M. Claude LEICHER.  
M. Charles-Henry GUEZ.  
M. Éric HENRY.

#### Médecins spécialistes

##### *Titulaires*

M. Jean-François REY.  
M. Jean-Paul ORTIZ.  
M. Michel LEVY.  
M. Djamel DIB.  
M. Jean MARTY.  
M. Christian JEAMBRUN.  
Mme Françoise ROUDIL.

##### *Suppléants*

M. Jacques NINEY.

M. Claude COHEN.  
M. Patrick GASSER.  
M. Jean-Claude REGI.  
M. Philippe CUQ.  
M. Jean-Claude FRANCESCHINI.  
M. Éric TANNEAU.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 mai 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général de la santé :  
*La directrice générale adjointe de la santé,*  
S. DELAPORTE

*Le directeur de la sécurité sociale,*  
D. LIBAULT